***Document sur la pratique guidée***

***LA PRATIQUE GUIDÉE***

François Guillemette

La pratique guidée constitue le cœur de l’apprentissage.

Les apprenants sont en action et l’enseignant les guide.

Il s’agit pour l’enseignant de « diriger » l’apprenant dans sa pratique, dans son apprentissage actif, sans apprendre à sa place.

C’est l’apprenant qui apprend, mais il ne peut pas apprendre seul ou sans être guidé.

En préparation de la pratique guidée, l’enseignant établit trois listes :

1. La liste des apprentissages visés.
2. La liste des consignes pour les tâches d’apprentissage.
3. La liste des indicateurs de progression et de réussite. Cette troisième liste est détaillée dans une grille d’évaluation.

En entrant dans cette étape, l’enseignant rappelle la liste des apprentissages visés (liste 1). Puis, il présente la liste des consignes (liste 2). Enfin, il présente la liste des indicateurs de progression et de réussite (liste 3), à l’aide de la grille d’évaluation.

Durant la pratique guidée, l’enseignant accompagne les apprenants :

- en leur rappelant les consignes au besoin;

- en leur posant des questions qui vont les aider à progresser;

- en les réorientant sur une voie de réussite lorsqu’il constate qu’ils ont pris une voie erronée ou lorsqu’il constate qu’ils sont bloqués dans leur apprentissage;

- en leur donnant souvent des rétroactions positives à partir des indicateurs de progression et de réussite;

- en faisant des suggestions d’actions concrètes pour progresser.

Les consignes sont claires et mènent les apprenants à l’action. Elles sont rappelées souvent pour guider les apprenants de telle sorte qu’ils ne sont jamais laissés à eux-mêmes, ni laissés dans une voie erronée.

L’enseignant, de temps à autre, demande à un apprenant de verbaliser ses stratégies, ses pensées durant qu’il apprend, ses décisions, ses procédures.

L’enseignant propose aussi l’entraide entre apprenants par l’enseignement réciproque, c’est-à-dire que chacun présente (à l’autre) ses raisonnements, ses compréhensions, ses stratégies, etc. Il ne faut jamais que ce soit une relation où un supposé « fort » va aider un supposé « faible ». Chacun partage ses forces à l’autre.

Les interventions pour guider – par exemple, les rétroactions – sont fréquentes et portent sur ce qui est observé dans la progression positive (et non sur des inférences purement subjectives et invisibles du genre « vous ne faites pas suffisamment d’effort d’attention »).

Les interventions pour guider sont cohérentes avec les visées d’apprentissage, de même qu’avec les consignes (principe de l’alignement constructif).

Les rétroactions positives consistent à reconnaître et à faire reconnaître par l’apprenant chaque progression significative. Il s’agit d’indiquer explicitement les progrès accomplis, les rendant ainsi visibles pour l’apprenant.

Elles consistent aussi à suggérer des stratégies pour avancer dans l’apprentissage sans laisser l’apprenant dans l’erreur, en surmontant chaque difficulté et en visant toujours des apprentissages exigeants.

L’enseignant s’assure de maintenir tous les apprenants dans la voie de la progression et de la réussite, permettant les erreurs, mais en les faisant rectifier au fur et à mesure afin de maintenir l’apprenant dans la progression et de prévenir une avancée dans une voie erronée.

Il est important de « situer » l’apprentissage dans une famille de situations en précisant aux apprenants les caractéristiques concrètes de cette famille de situations. Il peut s’agir d’indiquer les autres situations où ils vont avoir à mobiliser cet apprentissage dans leur expérience académique ou des situations du contexte de travail (métier, profession) où ils auront à mobiliser cet apprentissage.

[Licence Creative Commons](http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/) 2024 *La pratique guidée.* de F. Guillemette est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d’Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.